



BRUNO DUMÉZIL ET LAURENT VISSIÈRE (DIR.)

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE II

Authentiques et autographes

Il 1. Vatin – 979-10-231-1078-4





ÉPISTOLAIRE POLITIQUE II

Authentiques et autographes

La question de l'authenticité et de l'autographie se pose aux historiens dans leur travail d'établissement des sources. Or, il s'agit d'une tâche délicate, notamment pour les périodes les plus anciennes, où la préservation de pièces originales résulte du seul hasard. La plupart des lettres connues avant la fin du XIII^e siècle ne nous sont parvenues que sous forme de copies, contemporaines ou tardives, souvent lacunaires ou erronées. La critique de leur authenticité se pose alors de façon traditionnelle, peu différente *a priori* de n'importe quel autre type de sources. Ce n'est que pour les derniers siècles de la période médiévale que l'existence d'importants fonds d'archives et de correspondances originales rend possible une exploitation plus systématique.

Les documents originaux permettent de réfléchir, dans une optique élargie, à une éventuelle mise en valeur des mentions manuscrites venues du détenteur de l'autorité. Toutes ces questions demandent réflexion, et c'est dans la continuité d'un premier volume consacré au *Gouvernement par les lettres* que le deuxième volet du cycle d'études *Épistolaire politique* propose d'étudier cette question cruciale des lettres authentiques et autographes.

Recevoir du courrier n'est pas un acte anodin, car cela prouve d'emblée une position sociale. Lire soi-même une lettre, dit quelque chose de plus : on affiche avec fierté sa maîtrise de l'écriture, son insertion personnelle dans un réseau, et la lettre ouvre en fin de compte des horizons autrement plus fascinants que le paysage qu'on découvre par la fenêtre. Que la lettre reçue soit authentique ou falsifiée apparaît finalement secondaire.

Illustration : Atelier de Rogier van der Weyden, *Un homme lisant*, huile sur chêne, ca 1450, Londres, National Gallery © 2016. The National Gallery, London/Scala, Florence.



SODIS
F387846

27 €



ÉPISTOLAIRE POLITIQUE
II



Cultures et civilisations médiévales

collection dirigée par Jacques Verger, Fabienne Joubert et Dominique Boutet

Dernières parutions

De servus à sclavus. La fin de l'esclavage antique (371-918)

Didier Bondue

L'Islam au carrefour des civilisations médiévales

Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recreation

Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

*Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de
Philippe Contamine*

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

*Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne
(vie-xve siècle)*

Nicolas Carrier

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, viie-viiiè siècles

Dominique Barbet-Massin

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe

Jana Fantysová-Matějková

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?

Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt

Catherine Royer-Hemet

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance

Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge

Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Épistolaire politique
II
Authentiques et autographes



Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN : 978-2-84050-990-5

PDF GLOBAL : 979-10-231-1075-3

TIRÉS À PART EN PDF :

II 1. Dumezil – 979-10-231-1076-0

II 1. Long – 979-10-231-1077-7

II 1. Vatin – 979-10-231-1078-4

II 1. Dumont – 979-10-231-1079-1

II 1. Otchakowski – 979-10-231-1080-7

II 2. Judic – 979-10-231-1081-4

II 2. Tixier – 979-10-231-1082-1

II 2. Cammarosano – 979-10-231-1083-8

II 2. Marchi – 979-10-231-1084-5

II 3. Gautier – 979-10-231-1085-2

II 3. Preto – 979-10-231-1086-9

II 3. Schnerb – 979-10-231-1087-6

II 3. Vissiere – 979-10-231-1088-3

II 3. Ricci – 979-10-231-1089-0

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

PREMIÈRE PARTIE

Authentification et validation

LA CORRESPONDANCE COMME EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DU SULTAN OTTOMAN

Nicolas Vatin

La bureaucratie ottomane a produit beaucoup d'écrits émis au nom du sultan. Mais le mot *sultan* ne désigne pas ici une entité abstraite symbolisant l'État. Il s'agit d'un homme, le sultan régnant, qui s'exprimait pour son compte et sans engager ses successeurs¹. Aussi les actes qu'il émettait avaient-ils, dans la théorie tout au moins, une valeur individuelle qui en faisait une sorte de correspondance tissant un lien personnel entre lui et les destinataires. C'est l'idée qui sera ici rapidement développée en évoquant d'abord la nature des actes produits par les sultans, puis les procédures et méthodes empiriques d'authentification des écrits, et enfin un cas très particulier, à savoir la production officielle de faux actes sultaniens à la suite de la mort de Soliman le Magnifique dans la nuit du 6 au 7 septembre 1566.

Les documents émanant du sultan ottoman sont de natures différentes. Ce n'est pas ici le lieu de faire un exposé général de diplomatie ottomane². Je me bornerai à signaler pour mémoire l'existence des *berât* (brevets de nomination, d'attribution de privilèges ou de rémunération, etc.), des *sebeb-i tahrîr hükümleri* (attestations délivrées par les services financiers) et les *'ahidnâme* (nos « capitulations » où sont présentées par chapitres les conditions accordées par le sultan à une communauté ou à un souverain ami et à ses sujets). La nature même de ces documents, émis pour permettre aux bénéficiaires de « faire valoir ce que de droit », fait qu'ils n'ont pas de destinataires nommément désignés. Ils ne sont donc pas l'instrument d'un dialogue. Il n'en va pas de même d'autres types courants de documents.

- 1 À son arrivée sur le trône, un nouveau sultan devait renouveler tous les actes de son prédécesseur accordant postes, privilèges, exemptions, jusqu'aux traités internationaux. Voir Nicolas Vatin et Gilles Veinstein, *Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans. XIV^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003, p. 330-333.
- 2 Pour un exposé général très complet de diplomatie ottomane, voir l'ouvrage, sur lequel je m'appuie beaucoup ici, de Mübahat Küçüköçlü, *Osmanlı Belgelerinin Dili (Diplomatik)*, İstanbul, Kubbealtı Akademisi Kültür ve Sanat Vakfı, 1994.

Les premiers auxquels on pense sont les firmans³, ordres émis après délibération au divan. Après une invocation liminaire à Dieu – toujours présente sur un document ottoman –, puis la *tuğra* sultanienne – sur laquelle je reviendrai –, le firman commence par une *inscriptio*, l'*elķab* du destinataire, auquel le souverain s'adresse directement, à la seconde personne. Dans la plupart des cas, le sultan réagit à une sollicitation : plainte, placet, ouï-dire qui l'amènent à écrire à un serviteur, mais souvent aussi rapport de ce dernier, ce qui donne à l'ordre l'apparence, fondée somme toute sur une réalité, d'un élément de correspondance. Sentiment renforcé par les éléments finaux de *sanctio* et *comminatio* (*Te'kid – tehdid*) où le destinataire est fermement prié de prêter foi au « signe auguste », avec pour l'inciter à se montrer zélé des encouragements et parfois des menaces qui pouvaient donner à réfléchir quand, par exemple, on lui demandait s'il estimait avoir l'usage de sa tête⁴.

50

Toute une série de documents sultaniens est désignée par le terme *nâme*, qui signifie littéralement (en persan) *lettre*⁵. Un complément permettra de préciser qu'il s'agit d'une « lettre de conquête » (*fetiħnâme*) annonçant au destinataire une victoire militaire dont il est prié de se réjouir, d'une « lettre de menace » (*tehdidnâme*) protestant contre la violation d'un accord, d'une « lettre d'entente » (*'ahdnâme* déjà évoqué), etc. L'emploi du mot *nâme*, nous signale Mübahat Kütükoğlu, indique la présence du nom de l'émetteur du document. Il ne s'agit donc pas nécessairement de correspondance : ce n'est pas le cas, comme je l'ai déjà dit, des *'ahdnâme*. C'est pourtant généralement le cas. Le protocole sera alors celui qu'on peut décrire pour les *nâme-i ħümâyûn*, les « lettres augustes » envoyées par le sultan à des souverains étrangers ou vassaux. Comme dans les firmans, on y trouve d'abord une invocation à Dieu surmontant la *tuğra*. Suivent l'*'unvan* où le sultan se présente (« Moi qui suis ») avec la liste des pays sur lesquels il règne ou prétend régner et son nom accompagné d'une courte généalogie, puis l'*elķab* de son correspondant, qui fait écho à l'*'unvan* par la formule « Toi qui es » et lui donne les titres que l'on veut bien lui reconnaître.

Enfin les sultans émettaient des *ħatt-ı ħümâyûn*⁶, littéralement « écritures augustes », c'est-à-dire des documents autographes. Pour une bonne part, il s'agissait de quelques mots tracés sur un document envoyé à cette fin au souverain : note par laquelle le Grand Vizir informait le maître et lui demandait

3 Présentation générale des firmans dans *ibid.*, p. 91-124. Pour une analyse correspondant plus précisément au sujet de la présente communication, et notamment au thème du dialogue entre le sultan et le destinataire de ses ordres, voir Gilles Veinstein, « La voix du maître à travers les firmans de Soliman le Magnifique », dans G. Veinstein (dir.), *Soliman le Magnifique et son temps*, Paris, La Documentation française, 1992, p. 127-144.

4 *Başuñ saña gerek ise* : cité par M. Kütükoğlu, *Osmanlı Belgelerinin Dili*, op. cit., p. 112.

5 *Ibid.*, p. 146 sq.

6 *Ibid.*, p. 172-183.

d'exprimer sa décision (*telhîs*), rapport exprimant son point de vue ou celui de quelque haut dignitaire (*takrîr*). Le mot du sultan était souvent laconique : « vu », « qu'il lui soit répondu », « qu'on prenne des dispositions », etc. Il pouvait commencer par un *elkâb* adressé au destinataire (« mon vizir »), mais, dans tous les cas, il répondait, entretenait un dialogue. Le souverain portait de même quelques mots sur les placets (*arz-ı hâl*) qui lui avaient été remis par ses sujets lors de ses sorties du Palais, après néanmoins que la question avait été réglée par les services compétents. Dialogue toujours, donc, mais avec les services et non directement avec la population de l'Empire. Il pouvait cependant arriver qu'il écrivît sur un firman quelques mots exigeant la parfaite application de celui-ci, parfois avec une menace ou au contraire des mots manifestant sa faveur pour le bénéficiaire (*ıuvâna hatt-ı hümayûn*).

Les sultans écrivaient aussi à l'occasion de véritables lettres, appelées « écritures augustes sur papier blanc », sur tout sujet, spontanément, ou du moins sans que cela prenne la forme d'un commentaire sollicité par les processus bureaucratiques. Dans ces courriers assez directs, il passait rapidement au sujet, après un bref *elkâb* adressé au destinataire.

Bien entendu, la part de la réelle autonomie du sultan était variable et souvent très faible. Il ne se penchait pas et ne pouvait matériellement pas se pencher sur tous les sujets, parfois très mineurs, qui donnaient lieu à un firman en son nom. Les notes autographes mêmes qu'il portait sur un document, dans un style en général très convenu, étaient plus d'une fois dictées par l'homme d'État qui lui demandait son avis⁷. C'est vrai également des autographes « sur papier blanc ». On a de bonnes raisons de penser que Bayezîd II, souverain d'âge mûr et soucieux de régler lui-même de difficiles et confidentielles affaires dynastiques, prit sur lui de rédiger et de signer de sa main (par une *tuğra*) la missive par laquelle il ordonnait à İskender Paşa de faire étrangler son neveu, le fils de son frère et concurrent Cem⁸. En revanche il est plus que probable qu'on dut dicter à Ahmed I^{er} la lettre, qui sera évoquée ci-dessous, par laquelle il annonçait son intronisation au *ka'im-makâm* Kasım Paşa⁹ : en effet, le nouveau souverain était un enfant de treize ans.

Il n'empêche que, symboliquement, c'était le sultan qui, personnellement, s'adressait à ses serviteurs, dans ces autographes comme dans ses firmans ou dans

7 *Ibid.*, p. 174-175, 180-181.

8 Document publié par İsmail Hikmet Ertaylan, *Sultan Cem*, İstanbul, İş Bankası, 1951, p. 167.

9 Voir Nicolas Vatin, « Remarques sur l'oral et l'écrit dans l'administration ottomane au XVI^e siècle », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 75-76, « Oral et écrit dans le monde turco-musulman », 1995, p. 143-154, ici p. 145.

ses *nâme*. Bien plus, c'était précisément le sultan régnant et nul autre, puisque ces actes étaient caducs à sa mort et devaient être renouvelés par son successeur¹⁰.

Il s'agit toujours, bien sûr, d'ordres. C'est l'évidence pour la plupart des documents que j'ai évoqués. Mais cela garde une grande part de vérité pour des courriers, des *nâme*, qui pourraient paraître plus neutres. Une « lettre de victoire » (*fetihnâme*¹¹) est certes l'annonce aux serviteurs et amis d'une bonne nouvelle. Mais, d'un autre point de vue, elle leur intime l'obligation de se réjouir : c'est clairement manifesté aux représentants locaux de l'autorité qui proclameront la nouvelle dans le pays ; c'est plus sournoisement une façon de lier à la Porte un souverain étranger. Au fond, les chevaliers de Rhodes n'avaient pas entièrement tort de voir une menace dans le *fetihnâme* par lequel Soliman le Magnifique leur annonça la conquête de Belgrade en 1521¹². On se souvient que Rhodes tomba dès l'année suivante. Il faut assurément éviter de forcer le trait, mais on pourra également noter que les lettres courtoises envoyées aux souverains étrangers pouvaient jusqu'à un certain point, et tout au moins pour le principe, être considérées à la Porte comme des ordres. On peut en tout cas trouver dans les « registres des affaires importantes » (*mühimme defterleri*), où sont enregistrés avec des protocoles simplifiés les ordres émis par le souverain ottoman, des formules comme : « Ordre au doge de Venise¹³ ». Du reste, même quand le document est bien désigné, dans le registre, comme une *nâme*, cette lettre peut se terminer par un impératif, par exemple dans cette lettre de juillet 1564 où il est dit à Ferdinand de Habsbourg : « Si votre intention est de nous faire parvenir le trésor prévu par le traité, envoyez-le sans tarder, en sorte qu'il soit connu et clair que vous respectez vos engagements¹⁴. »

Il ne s'agit pas là d'une spécificité du souverain. Gilles Veinstein a récemment étudié des documents émis par des serviteurs de l'État, qu'on désignait, au

52

¹⁰ Voir note 1.

¹¹ Sur les *fetihnâme*, voir Hasan Aksoy, « Fetihnâme », *Türkiye Diyânet Vakfı İslâm Ansiklopedisi*, t. XII, İstanbul, İSAM, 1995, p. 470-472 ; Geoffrey Lewis, « Fathnâme », dans *Encyclopédie de l'Islam*, Leiden/Paris, Brill/Maisonneuve et Larose, 2^e éd., t. II, 1965, p. 859-860 ; *id.*, « The Utility of Ottoman Fethnâmes », dans B. Lewis et P. M. Holton (dir.), *Historians of the Middle East*, London, Oxford University Press, 1962, p. 192-196 ; Maria Pia Pedani, « Ottoman Fetihnames. The Imperial Letters Announcing a Victory », *Tarih İncelemeleri Dergisi*, n° XIII, p. 181-192.

¹² Lettre du grand-maître Villiers de l'Isle-Adam à François I^{er} publiée par Ernest Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, Paris, Imprimerie nationale, 1840-1860, 4 vol., t. I, p. 89.

¹³ *Venedik dojina hüküm ki*, Archives de la Présidence du Conseil, İstanbul, *Mühimme defteri III*, n° 206, p. 86, délivré le 15 août 1559.

¹⁴ Manuscrit Mxt 270 de la Bibliothèque nationale de Vienne, ordre n° 1397, f° 280 r°. Voir Claudia Römer, Nicolas Vatin et Gilles Veinstein, « Un *mühimme defteri* de 1563-1564 : le manuscrit Mxt 270 de la Bibliothèque Nationale de Vienne », *Archivum Ottomanicum*, n° 28, 2011, p. 5-48 : « *ma'hûd olan hâzîneyi göndermek murâduñuz ise te'hîr étmeyüb gönderesiz ki 'ahduñuzda sâbit-çadem olduğunuz ma'lûm ü zâhır ola* » (p. 42).

xvi^e et encore au xvii^e siècle, sous le nom de *mektûb*, terme qui, aujourd'hui encore, signifie *lettre*. Une des caractéristiques de ces missives est leur ton d'une grande politesse et amabilité. Il ne fallait pourtant pas s'y tromper: c'étaient des ordres¹⁵. Pour dire les choses autrement, la correspondance, l'envoi d'écrits par des individus s'adressant à des individus, était chez les Ottomans un moyen de gouverner. Le sultan ne faisait rien d'autre, lui qui signait de son nom des documents où il disait « Nous », tout en tutoyant des destinataires à qui, bien souvent, il ne faisait que répondre.

Encore fallait-il, pour être obéi, donner à ces écrits un caractère d'incontestable authenticité.

C'est la raison d'être de la *tuğra*¹⁶. Il s'agit de la signature – *tevkî'* – du sultan. À dire vrai, s'il pouvait arriver qu'un souverain se risquât à la tracer de sa propre main – il semble que ce soit le cas dans la lettre de Bayezid II mentionnée précédemment –, tracer la *tuğra* était un art difficile réservé à des spécialistes de la chancellerie. La formule *'alâmet-i şerîf*, c'est-à-dire « signe sacré », est donc peut-être mieux appropriée. Quoi qu'il en soit, la *tuğra* désignait comme signataire la personne du souverain régnant en le nommant précisément. Le formulaire a connu au cours des siècles des évolutions significatives à d'autres points de vue, mais l'essentiel est là: un individu bien précis, nommé par son nom et celui de son père, avec un titre royal et une épithète affirmant sa supériorité universelle. Voici le texte de la *tuğra* de Soliman le Magnifique: « Süleymân Şâh fils de Selîm Şâh han toujours victorieux » (« *Süleymân Şâh bin Selîm Şâh han el-muzaffer dâ'imâ* »). On remarquera que même dans les documents, comme les firmans, dont le protocole ne comporte pas d'*unvân* liminaire sous la forme « Moi qui suis, etc. », les quelques mots de la *tuğra* suffisaient à dire cela, à établir le contact entre la personne du souverain régnant et celle du destinataire.

Placée sous une invocation à Dieu à qui le sultan est soumis comme l'être humain qu'il est, mais au-dessus du reste du document, au centre de la page en caractères imposants, la *tuğra* manifestait la domination du souverain ottoman. Les notes autographes qu'il apposait sur les documents qu'on lui

15 Voir Gilles Veinstein, « Les documents émis par le *kapûdân paşa* dans le fonds ottoman de Patmos », *Documents de travail du CÉTOBaC*, n° 1, « Les archives de l'insularité ottomane », dir. N. Vatîn et G. Veinstein, janvier 2010, cetobac.ehess.fr/docannexe.php?id=390, p. 13-19.

16 Sur la *tuğra*, voir C. E. Bosworth, J. Deny et M. Y. Siddiq, « Tughra », *Encyclopédie de l'Islam*, op. cit., t. X, 2002, p. 639-643; Suha Umur, *Osmanlı Padişah Tuğraları*, İstanbul, Cem Yayınevi, 1980; İsmail Hakkı Uzunçarşılı, « Tuğra ve Pençeler ile Ferman ve Buyurdulara Dair », *Belleten*, n° V/17-18, 1941, p. 101-157; Gilles Veinstein, « La *tuğra* ottomane », dans A.-M. Christin (dir.), *L'Écriture du nom propre*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 149-162; Paul Wittek, « Notes sur la Tughra ottomane », *Byzantion*, n° XVIII, 1946-1948, p. 311-334 et n° XX, 1950, p. 267-293.

soumettait, voire sur certains firmans ou *berât*, étaient également placées en haut du document, certainement dans le même esprit¹⁷. Dans les *nâme-i hümayûn* envoyées aux souverains étrangers, les *tuğra* étaient richement dorées et illuminées. De plus, leur forme caractéristique en faisait reconnaître immédiatement la nature, même à un analphabète. Il est vrai qu'en tout cas, seul un lettré distingué pouvait déchiffrer, dans l'entrelacs de ses lignes emmêlées, les quelques mots qu'il savait devoir y trouver. On retrouve là le caractère toujours un peu magique de l'écriture et c'est à peine forcer le trait que d'accorder, au moins aux yeux d'âmes simples, une valeur talismanique à la *tuğra* du sultan.

Cette difficulté du déchiffrement et donc plus encore de la réalisation de la *tuğra* avait un effet plus concret : la copier ou l'imiter était pratiquement impossible, ce qui en faisait normalement une marque d'authentification particulièrement sûre. Aussi les firmans s'achevaient-ils normalement par les mots : « prête foi au signe sacré » (*'alâmet-i şerîfe i'timâd kılasın*).

54

Des faux circulaient pourtant (le plus souvent des *berât* à usage personnel ou de pseudo-renouvellements d'un firman dont le bénéficiaire s'exonérait ainsi des droits à payer)¹⁸. Il fallait alors faire examiner ces documents douteux à la chancellerie. Du reste, le risque n'était pas nul qu'une *tuğra* authentique vînt valider un document apocryphe. Le sultan était après tout à la merci d'un scribe indélicat de la chancellerie, sans parler des blancs-seings remis au Grand Vizir en campagne ou au *ka'im-makâm* qui le remplaçait à Istanbul pendant son absence. Ces grands personnages parlaient sans conteste au nom du sultan, mais un papier peut être volé...

D'autres éléments pouvaient donc servir à rassurer le destinataire sur la validité du document qui lui parvenait. Je pense principalement au mode d'acheminement et de délivrance. Au palais, le document pouvait être remis à l'intéressé, ou à son représentant (*kethüdâ*). Dans ce dernier cas, le haut fonctionnaire en province (ou non) ne pouvait que se fier à l'homme de confiance qui lui apportait le message du souverain. Le chroniqueur Hasanbeyzade raconte sur ce point une anecdote très intéressante¹⁹ : recevant la lettre d'Ahmed I^{er} qui lui annonçait son intronisation, le *ka'im-makam* Kasım Paşa conçut des doutes et demanda à son *kethüdâ* : « Qui te l'a remis ? » Et l'autre de répondre : « C'est le *kapı ağası* qui me l'a remis scellé en m'affirmant qu'il s'agissait d'un *hatt-ı hümayûn* marqué par la félicité. » Le *kapı ağası*, autrement dit le grand eunuque noir, était un dignitaire de premier plan qui jouait un rôle essentiel dans les communications entre le Harem, la partie réservée du Palais,

17 Voir M. Kütükoğlu, *Osmanlı Belgelerin Dili*, op. cit., p. 182.

18 Voir *ibid.*, p. 122-123, 144-145 ; G. Veinstein, « La voix du maître... », art. cit., p. 134.

19 Voir N. Vatin, « Remarques sur l'oral et l'écrit... », art. cit., p. 145.

et l'extérieur. Ces circonstances devaient donc suffire à garantir la validité du document. Nous verrons pourtant que le pacha demeura méfiant.

Le document pouvait également être confié à un *çavuş* de la porte²⁰, courrier officiel dont la fonction même devait entraîner la confiance, d'autant plus que les *çavuş* étaient souvent spécialisés, particulièrement connaisseurs d'une région ou d'un pays : c'est notamment le cas pour les pays étrangers où ils étaient volontiers envoyés autant comme porteurs de courrier que comme ambassadeurs. Les *çavuş* pouvaient donc être personnellement connus des destinataires et leur inspirer par là-même confiance. C'est ainsi qu'arrivant impromptu à Istanbul pour succéder à son père dont le décès n'était pas encore connu, le futur Selim II envoya au *ka'im-makâm* İskender Paşa un message – peut-être oral, à dire vrai – par un *çavuş* connu de celui-ci. Cette valeur d'instrument de validation reconnue au courrier est prouvée *a contrario* par le fait qu'on pouvait en jouer en diffusant de « vrais faux messages ». C'est ainsi que Hasan Çavuş, quand il remit au prince Selim une lettre du Grand Vizir lui annonçant le décès de son père Soliman, ignorait le contenu du message écrit qu'il avait amené depuis la frontière hongroise. Pour lui, cette lettre ne faisait que compléter le *fetihnâme* portant la *tuğra* de Soliman qui annonçait au prince la conquête de la place de Szigetvár ; il devait continuer sa route et porter un autre *fetihname* au *beylerbeyi* de Baghdad, à l'autre bout de l'Empire. Ainsi la confiance qu'inspiraient sa fonction et sa personne authentifiait les faux qu'étaient ces *fetihname* rédigés au nom du sultan défunt et facilitait le maintien du secret autour de la terrible nouvelle qu'il avait apportée à son insu²¹.

On comprend donc que Kasım Paşa se soit méfié en recevant l'annonce de la montée sur le trône du jeune Ahmed I^{er}. Certes ce *hatt-ı hümayûn* lui était parvenu dans des conditions qui devaient inspirer la confiance, mais ne fallait-il pas se méfier d'un piège toujours à craindre ? Le pacha ne fut finalement convaincu que quand il vit de ses yeux son nouveau maître sur le trône. Or les raisons de sa méfiance sont instructives :

Ce qui est écrit dans cette note, s'écrie-t-il, ne constitue pas un autographe du *padişah* de justice. Ceci ne ressemble pas à l'auguste écriture et ce n'est guère

20 Sur les *çavuş*, voir Mihnea Berindei et Gilles Veinstein, *L'Empire ottoman et les pays roumains, 1544-1545*, Paris/Cambridge (Mass.), EHESS/Harvard Ukrainian Research Institute, 1987, p. 311-312.

21 Sur ce paragraphe, voir N. Vatin, « Remarques sur l'oral et l'écrit... », art. cit., p. 146-149 ; *id.*, *Ferîdûn Bey. Les plaisants secrets de la campagne de Szigetvár. Édition, traduction et commentaire des folios 1 à 147 du Nüzhetü-l-esrârî-l-aḥbâr der sefer-i Sigetvâr (ms. H. 1339 de la bibliothèque du Musée de Topkapı)*, Wien/Berlin, LIT Verlag, 2010, p. 280 ; N. Vatin et G. Veinstein, *Le Sérail ébranlé, op. cit.*, p. 128 ; Selânikî Mustafa Efendi, *Tarih-i Selânikî*, éd. Mehmed İpşirli, Istanbul, Edebiyat Fakültesi Basımevi, 1989, 2 vol., t. I, p. 40.

lisible. Et puis il y est écrit les mots « mon père », mais le père de notre *padişah* n'est pas en vie²².

Il y a donc dans le document, plus ou moins bien – et non sans mal – déchiffré, des incohérences qui le rendent douteux. Mais c'est un autre indice surtout qui frappe le prudent pacha : cette écriture n'est pas celle de Mehmed III, qu'il connaît bien. Nous arrivons ici à un dernier élément d'authentification : l'écriture elle-même, la main du souverain. Un second exemple vient en montrer la valeur²³. Il s'agit d'un autre *ka'im-makâm*, Ferhad Paşa, un peu moins de neuf ans auparavant : malgré le secret entourant la mort de Murad III, le pacha a des doutes. Il choisit donc d'envoyer un rapport au souverain et, ne reconnaissant pas l'écriture de Murad III dans les notes normalement autographes portées sur le document qui lui revient, il est maintenant certain que le sultan est mort.

56

Rares étaient assurément les personnages qui pouvaient espérer avoir un jour entre les mains un autographe du sultan, se bornât-il à un laconique « Vu » griffonné au-dessus d'une note de service. Il n'en demeure pas moins que ces anecdotes sont instructives sur la nature profonde de la relation du souverain à ses serviteurs et, par-delà, à ses sujets. En effet, la reconnaissance intuitive d'une écriture est certes un procédé d'authentification qui a l'avantage de ne pas laisser la place au doute. Mais plus encore, elle est le signe d'une relation intime, d'homme à homme. Autrement dit, l'authenticité du message reposait avant tout sur un lien très fort entre l'émetteur de celui-ci et son destinataire.

Voilà pourquoi il était important que le sultan, qui se nommait dans sa *tuğra* et se désignait comme l'émetteur dans ses *nâme*, s'adressât à des personnes non moins nommément désignées ; voilà pourquoi la personne du courrier avait son importance ; voilà pourquoi, enfin, le caractère autographe des *hatt-ı hümayûn* était si important : il créait, plus que tout, un lien direct, voire magique, entre le maître et ses serviteurs.

Dans un troisième temps, j'aimerais revenir de façon un peu plus détaillée sur un moment important de l'histoire ottomane, où les nécessités politiques de l'heure amenèrent les plus hautes autorités à jouer sur l'importance du message sultanien et les différents niveaux d'authentification de ses courriers.

Nous sommes en septembre-octobre 1566. Soliman le Magnifique est décédé dans la nuit du 6 au 7, devant la place assiégée de Szigetvár, en Hongrie. Dans le système ottoman, le sultan est la clef de voûte de l'État. Sa disparition

22 Hasan Bey-zâde Ahmed Paşa, *Hasan Bey-zâde Târîhi*, éd. Şevki Nezih Aykut, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 2004, 3 vol., t. III, p. 799.

23 Voir N. Vatin, « Remarques sur l'oral et l'écrit... », art. cit., p. 150.

signifie un écroulement total du système, et pas seulement symboliquement. Tant qu'un nouveau souverain n'est pas monté sur le trône, on est dans un vide dynastique d'autant plus dangereux, dans les présentes circonstances, que les armées de Maximilien de Habsbourg sont à quelques kilomètres du camp ottoman. Sur place, le Grand Vizir Sokollu Mehmed Paşa n'a pas d'autre choix que de maintenir le secret sur la mort du souverain jusqu'à l'arrivée de son fils Selim II, qu'il fait aussitôt venir de sa résidence anatolienne de Kütahya. Ce n'est pas la première fois qu'un ministre doit agir ainsi, mais cette fois la crise est particulièrement longue, puisqu'elle dure une quarantaine de jours²⁴.

Il ne suffit pas, pour une période si longue, de taire la douloureuse nouvelle. Tout l'art de Sokollu Mehmed Pasa, comme de ses prédécesseurs, est de donner des signes manifestes de ce que le sultan est vivant. Ce peut être en affichant sa maladie : si on le soigne, c'est qu'il vit. C'est aussi et surtout en faisant tourner la machine militaire et administrative comme si tout était normal. On va donc transmettre aux officiers et aux hommes des instructions présentées comme émanant du souverain. Mais on va aussi produire des documents.

Feridun Bey, secrétaire intime et bras droit du Grand Vizir, a rédigé une chronique où il donne de nombreux détails sur ce sujet. Gouverner, c'est nommer ; de plus, dans un contexte militaire, il faut féliciter et récompenser, remplacer les morts et organiser les conquêtes. Aussi Feridun évoque-t-il toute une série d'attributions de postes : Derviş Ali Bey de Zekiye est nommé *berylərbeyi* de Basra, aux confins opposés de l'Empire, acte qui manifeste le contrôle total du souverain sur l'ensemble de ses domaines ; le vieux Celalzade est fait *nişâncı* en remplacement du titulaire décédé ; İskender Bey est nommé *sancakbey* de cette ville de Szigetvár dont le sultan vient de faire la conquête... Feridun ne nous le dit pas expressément, mais il va de soi que ces nominations impliquaient l'émission d'un *berat*. Des firmans sont également adressés à Mustafa Paşa, par exemple, pour le féliciter de la prise de Babócsa, au *beylerbeyi* de Bude, pour lui annoncer que le sultan prend la route de Mohács, à Pertev Paşa, pour lui ordonner de regagner Bude²⁵. On a conservé un firman daté de la décade du 7 au 16 septembre 1566 adressé au roi vassal de Transylvanie Jean-Sigismond²⁶. Comme c'était nécessairement le cas des *berat* et firmans que je viens d'évoquer ou des *fetiħnâme* dont j'ai parlé précédemment, ce document

24 Sur le secret entourant la mort des sultans ottomans, voir N. Vatin et G. Veinstein, *Le Sérail ébranlé*, op. cit., p. 121-149. Concernant plus particulièrement le cas de Soliman le Magnifique, on trouvera d'abondants détails dans N. Vatin, *Ferîdûn Bey*, éd. cit., passim.

25 Voir *ibid.*, p. 272, 370-380, 382.

26 Voir Otto Spies, « Ein Ferman Sultan Süleymans des Prächtigen an König Kohann Sigismond von Siebenbürgen », dans J. Eckmann, A. S. Levent et M. Mansuroğlu (dir.), *Jean Deny Armağanı*, Ankara, Türk Tarih Kurumu, 1958, p. 221-229.

porte la *tuğra* de Soliman, alors que celui-ci était décédé. Autrement dit, ces actes soigneusement préparés par la chancellerie impériale étaient tous des faux.

Sokollu Mehmed Paşa était allé plus loin encore. On se souvient que le travail gouvernemental, quand il s'agissait d'affaires importantes, passait par l'échange de rapports soumis par le Grand Vizir au sultan qui y apposait quelques mots de sa main. Il n'eût pas été concevable d'agir autrement. Sokollu Mehmed maintint donc soigneusement cette fiction, agissant, nous dit Feridun, comme auparavant : il envoyait des « notes » (*tezkere*) dans les appartements privés du souverain (l'*içerü*) et agissait ensuite conformément à la réponse reçue²⁷. Notons au passage que, ce faisant, on pouvait également faire usage de l'authentification par la procédure de remise : c'est ainsi que le *kethüdâ* des *kapıcı* est convoqué à l'entrée des quartiers impériaux pour se faire remettre une note du souverain qu'on lui ordonne de porter au Grand Vizir²⁸. En fait, c'est « un confident du secret qui se trouvait dans l'*içerü* » qui rédigeait ce qui, d'un point de vue diplomatique, était un *hatt-ı hümayûn* : une note autographe du sultan.

58

Il s'agissait donc, encore une fois, de faux et pas uniquement parce qu'ils étaient présentés comme émis par un maître qui n'était plus. En effet, nous savons par un autre chroniqueur, Peçevi, que l'homme du Grand Vizir placé dans les appartements de Soliman, le *silâhdâr* Cafer Ağa, avait une écriture qui ressemblait à celle de Soliman²⁹. Feridun lui-même, à propos d'une « lettre » (*mektûb*) destinée à Pertev Paşa en convient avec quelques réticences :

Selon la formule « une écriture ressemblant à une autre », une autre note fut rédigée comme venant de la bouche du Son Excellence le *padişah*, en affectant la forme prise par la note que Son Excellence le *padişah* avait écrite de sa propre main sacrée (*hatt-ı şerifleri ile*) et envoyée précédemment au susdit vizir³⁰.

Feridun se montre plus clair un peu plus loin quand il mentionne une note adressée à Ferhad Ağa « rédigée en imitant l'écriture sacrée du défunt », dont il donne le texte en effet rédigé à la première personne comme étant de Soliman. Et Ferhad Ağa de s'écrier : « C'est la propre écriture de Son Excellence le *padişah*. Sa santé bénie s'est améliorée³¹ ! »

Même dictées par la raison d'État, ces manigances réalisées dans le cercle le plus étroit des intimes du Grand Vizir (dont Cafer serait un jour le gendre) étaient contestables. Feridun semble d'ailleurs un peu gêné pour les décrire, quoiqu'il soit notre source sur ce point, l'admiration pour l'habileté de son

27 Voir N. Vatin, *Ferîdûn Bey*, éd. cit., p. 284.

28 Voir *ibid.*, p. 286.

29 Voir Peçevî, *Ta'rih*, İstanbul, s.n., 1864-1866, 2 vol., t. I, p. 423.

30 Voir N. Vatin, *Ferîdûn Bey*, éd. cit., p. 384.

31 Voir *ibid.*, p. 400-402.

patron Sokollu Mehmed Paşa l'emportant au total sur d'autres considérations. Après tout, ces faux avaient sauvé l'Empire. Mais d'un point de vue juridique, ces actes n'avaient aucune valeur. C'est si vrai qu'à son arrivée le nouveau sultan Selim II, après avoir reçu un « rapport conforme à la vérité », « émit des ordres et apposa sa signature pour confirmer et corroborer toutes [les décisions prises concernant] les affaires qui étaient survenues, petites et grandes³². »

Dans la mesure où seuls les actes du sultan régnant ont une valeur, l'avalisation de ces actes par Selim II transformait des faux sans valeur en décisions sultaniennes valides. Le point de droit se trouvait ainsi réglé et l'on s'épargnait des interrogations stériles, sinon dangereuses. Cette solution purement juridique ne paraissait pourtant pas suffisante à Feridun, qui nous donne des informations complémentaires sur les procédures suivies durant l'interregne. Il y revient à plusieurs reprises. Je me bornerai à citer l'un de ces passages :

Quelque affaire qu'il y eût, [Sokollu Mehmed Paşa] [...] rédigeait une note, la nouait dans un mouchoir et l'envoyait au fidèle associé qui, dans l'*içeriü*, le servait avec sérieux et assiduité dans les affaires secrètes. Celui-ci emportait cette note telle quelle et la plaçait sur le trône du défunt *padişah gazi*. Or le corps sacré du défunt avait été enterré et entreposé provisoirement sous ce trône comme un joyau caché : la note demeurait une heure de temps sur ce trône et la bonne réponse ayant été sollicitée de Sa Majesté Dieu qui accorde les faveurs, grâce à la bénédiction de l'influence spirituelle du défunt, le confident du secret chargé de rédiger la réponse inscrivait [la réponse d']acceptation ou de refus qui était apparue sur la tablette de sa conscience, puis l'envoyait dehors³³.

On aurait tort de ne voir dans cette anecdote qu'un faux-fuyant. L'influence spirituelle des sultans ottomans défunts est bien attestée à cette date. Pour en obtenir les bienfaits, les souverains régnants partant en campagne ne manquaient pas de faire un pèlerinage aux tombes de leurs ancêtres. Le soutien mystique attendu d'un contact physique pratiquement direct avec le corps du souverain décédé devait être en effet d'un grand secours au Grand Vizir et à son petit cercle que les circonstances politiques avaient placés dans une situation exceptionnelle et extrême les contraignant à commettre des gestes extraordinaires qui auraient été dans la vie ordinaire des crimes de lèse-majesté³⁴.

³² Voir *ibid.*, p. 370.

³³ Voir *ibid.*, p. 368.

³⁴ Voir Nicolas Vatin, « Aux origines du pèlerinage à Eyüp des sultans ottomans », *Turcica*, n° 27, 1995, p. 91-99 ; *id.*, « Le corps du sultan ottoman », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 113-114, « Le corps et le sacré en Orient musulman », 2006, p. 213-227.

Les documents fabriqués par ces hommes que les événements avaient placés non pas au-dessus, mais au-delà des lois, étaient juridiquement faux. Ils étaient mystiquement valides.

Au moment de conclure, je voudrais souligner combien les événements de 1566 illustrent par leur caractère subversif même les fondements du rapport du souverain ottoman à ses serviteurs et sujets.

60 En premier lieu, la crise montre à quel point toute la machine administrative repose sur un perpétuel échange entre les hommes d'État et le souverain, une véritable correspondance qui est le fondement de l'expression du pouvoir. En effet, tous ces actes dont parlent les chroniqueurs ont toujours pour raison d'être une faveur du sultan à l'égard d'un individu, un message nommément envoyé à un homme à qui le maître dicte personnellement ses ordres. Il est donc important de donner à voir son écriture – fût-ce un faux. Il est plus important encore que ce message émane de la personne intime du souverain, même mort. Le contact avec le corps décédé demeure un contact avec sa sainte personne, maintient un lien indissoluble entre lui et ses serviteurs et sujets.

Il ne s'ensuit pas que le sultan à époque classique soit un despote obéi en toutes occasions. Gilles Veinstein a exposé combien la rédaction des ordres sultaniens montre la conscience qu'on avait à la Porte du caractère tout relatif de l'efficacité des ordres donnés, qu'il fallait parfois répéter mille fois en vain³⁵. Les sujets du sultan, de leur côté, pouvaient estimer préférable de faire confirmer un ordre suprême par une « lettre » d'un pacha³⁶. C'est le sultan, certes, qui donnait sa légitimité aux ordres obtenus, mais pour l'application de ceux-ci, mieux valait bénéficier d'un pouvoir plus proche du terrain.

Nulle naïveté, donc, dans l'exigence d'un lien intime entre le souverain et ses serviteurs et sujets. Mais cette proximité, manifestée par la possibilité réelle d'avoir un recours direct à sa justice, était bien le fondement du système politique de l'État ottoman. Au-dessous de Dieu, cet individu sacré qu'était le sultan régnant maintenait, par sa personne et donc par des liens individuels, symboliques sans doute, mais matériels aussi, l'intégrité de l'ensemble de la société ottomane et même de l'univers : il était le garant du « bon ordre du monde » (*nizâm-ı âlem*).

35 Voir G. Veinstein, « La voix du maître... », art. cit., p. 133.

36 Voir G. Veinstein, « Les documents émis par le *kapûdân paşa*... », art. cit., p. 16.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	
Bruno Dumézil & Laurent Vissière	7

PREMIÈRE PARTIE

AUTHENTIFICATION ET VALIDATION

Les vrais-faux messages diplomatiques mérovingiens	
Bruno Dumézil	19
Lettres autographes, lettres secrètes : le recours à l'autographie épistolaire pour des exigences de discrétion (XI ^e -XII ^e siècles)	
Micol Long	35
La correspondance comme expression de la volonté du sultan ottoman	
Nicolas Vatin	49
La signature dans les lettres du duc de Bourgogne Philippe le Bon	
Jonathan Dumont & Alain Marchandisse	61
Lettres validées, lettres fausses : jeux de pouvoir et correspondance à l'assemblée de Marseille au milieu du XIV ^e siècle	
François Otchakovsky-Laurens	83

DEUXIÈME PARTIE

AUTEURS ET RÉDACTEURS

Quelques réflexions sur le Registre des lettres de Grégoire le Grand	
Bruno Judic	101
Vraie-fausse lettre d'un émir almoravide à ses troupes (1139)	
Emmanuelle Tixier du Mesnil	115
Lettere d'ambasciata e iniziativa personale degli ambasciatori (secc. XIII-XV)	
Paolo Cammarosano	127

Lettres authentiques et relations diplomatiques. L'exemple de la Corse génoise (fin xv ^e -début xvi ^e siècle)	
Vannina Marchi van Cauwelaert.....	137

TROISIÈME PARTIE
AFFABULATIONS

Prosopopée des runes : autour d'un « poème parlant » anglo-saxon	
Alban Gautier.....	159

Lettere false e finte nella letteratura e nella storia	
Paolo Preto.....	175

Quand le diable prend la plume. Une lettre de Lucifer à son lieutenant ès parties d'Occident	
Bertrand Schnerb.....	185

254

« Il est né le maudit enfant... » La naissance de l'Antéchrist d'après une lettre du grand maître de Rhodes (xiv ^e -xviii ^e siècle)	
Laurent Vissière.....	197

Les lettres de 1494 entre Alexandre VI Borgia et Bayezid II : les effets indubitables d'une documentation douteuse	
Giovanni Ricci.....	233

Du genre épistolaire et de sa vérité : conclusions	
François Bougard.....	245

Table des matières.....	253
-------------------------	-----